Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/04/2025 - 7582 - 2011 B 03398 - 508 994 555 - ABE

amarris
expertise comptable

7582

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

23 AVR. 2025

SAS ABE
16 RUE DE PISCOP
95350 ST BRICE SOUS FORET

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Signature
Certifiés conformes par le représentant légal

certifiés conformes par le représentant légal

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 600	6 319	281	448
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	588 442	118 638	469 804	125 618
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	20 706	6 804	13 902	15 712
	Autres immobilisations corporelles	367 525	158 030	209 495	37 795
	Immobilisations en cours				247 344
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				1 200
	Autres immobilisations financières	20 848		20 848	20 848
	TOTAL (II)	1 004 121	289 791	714 330	448 964
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	7 801	1 188	6 612	13 748
	Autres créances	17 152		17 152	31 129
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 398		1 398	123 204
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 804		1 804	1 747
	TOTAL (III)	28 155	1 188	26 966	169 828
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 032 276	290 980	741 296	618 792

(1) dont droit au bail	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	1 200
(3) dont créances à plus d'un an	

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	33 600	33 600
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 360	3 360
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	196 813	
	Report à nouveau		192 690
	Résultat de l'exercice	40 465	44 124
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	274 239	273 773
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	324 608	185 149
	Emprunts et dettes financières divers (3)	34 888	24 700
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 563	24 888
	Dettes fiscales et sociales	7 564	23 218
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 125	83 288
	Autres dettes	3 310	3 776
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	467 058	345 019
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	741 296	618 792

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	40 465,21	44 123,55
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	133 570	168 874
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

		France	Exportation	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	290 746		290 746	304 122
	Montant net du chiffre d'affaires	290 746		290 746	304 122
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				15 284
	Autres produits			1 645	1 420
	Total des produits d'exploitation (1)			292 391	320 827
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			151 505	199 654
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 420	1 627
	Salaires et traitements			23 358	22 885
	Charges sociales du personnel			2 751	2 698
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			46 741	32 487
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			1 188	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			5 027	7 636
	Total des charges d'exploitation (2)			233 990	266 985
	RESULTAT D'EXPLOITATION			58 401	53 841

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	58 401	53 841
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 914	4 275
	Total des produits financiers	2 914	4 275
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 028	4 951
	Total des charges financières	13 028	4 951
	RESULTAT FINANCIER	(10 114)	(676)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	48 287	53 166
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	7 822	9 042
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	295 305 254 840	325 102 280 978
	RESULTAT DE L'EXERCICE	40 465	44 124

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

ABE
Société par actions simplifiée
au capital de 33 600 euros
Siège social : 16 rue de Piscop
95 350 SAINT-BRICE-SOUS-FORET
508 994 555 RCS PONTOISE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 MARS 2025

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du Président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 40 465 euros, de la manière suivante :

- Un résultat de ..... 40 465 euros
- A titre de dividendes bruts aux associés ..... 40 000 euros
  Soit environ 35,71€ par titre
- Le solde soit la somme de ..... 465 euros
  Affecté au compte « Autres réserves »

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 234 239 euros.

L'assemblée générale des associés, après avoir constaté que le capital social est entièrement libéré, décide que les dividendes seront versés en numéraire et mis en paiement à compter du 15 juillet 2025.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :
- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif de l'impôt sur le revenu reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles le cas échéant à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros soit la totalité des dividendes mis en distribution.

AC

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est enfin précisé que la Société prend en charge le règlement des prélèvements sociaux sur les dividendes précédemment mentionnés.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, depuis la constitution de la société :

Exercice clos le 31.12.2023 : 40 000 euros bruts
Revenus éligibles à l'abattement de 40% : 40 000 euros

Exercice clos le 31.12.2022 : 25 714 euros bruts
Revenus éligibles à l'abattement de 40% : 25 714 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme par la Présidence
Monsieur Alain CADRAN

